INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE: Volvo S40/V50 (02/2004-) N° de cat. V-282

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **V-282** est destiné à tracter des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20.**

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **V-282** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - **25** (Nm) M10 - **50** (Nm)	M12 - **85** (Nm) M16 - **200** (Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **V-282** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire:

Type: **V-282**	Le numéro de catalogue.
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
e20 **00-1583**	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule
D = 8,9 kN	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
S = 75 kg	Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
R = 1600 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D

$$D = g x \frac{T x R}{T+R} kN$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s^2)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **V-282** consiste en éléments suivants :

1. Poutre principale	- 1 pièce
2. Joint	- 2 pièces
3. Support	- 2 pièces
4. Support de prise électrique	- 1 pièce
5. Boule	- 1 pièce
6. Rondelle spéciale Ø24/Ø8,5x2,5	- 6 pièces
7. Rondelle spéciale Ø30/Ø10,5x3	- 8 pièces
8. Vis M8x30	- 6 pièces
9. Vis M10x35	- 14 pièces
10. Vis M10x65	- 2 pièces
11. Rondelle élastique Ø8,2	- 6 pièces
12. Rondelle élastique Ø10,2	- 14 pièces
13. Rondelle élastique Ø12,2	- 2 pièces
14. Rondelle Ø10,5	- 20 pièces
15. Rondelle Ø13,00	- 2 pièces
16. Écrou M10	- 14 pièces
17. Ecrou M12	- 2 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **V-283**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière mais il nécessite son démontage.
2. Démonter le pare-chocs arrière.

3. Démonter le joint du pot d'échappement.
4. Pour certains modèles : effectuer le trou supplémentaire à l'aide du foret Ø11 dans le support de pot d'échappement et dans le bouclier thermique (image n◦2)
5. Mettre les supports (3) et le support de pot d'échappement et serrer aux points marqués de fabrique en utilisant des vis M8x30 (8) avec les rondelles 24/8,5x2,5 (6) et des rondelles élastiques 8,2 (11).
6. Aux points d'origine à l'intérieur de renforcement de pare-chocs mettre les vis M10x35(9) avec des rondelles Ø30/ Ø10,5x3(7) (mettre les vis par les trous rectangulaire de renforcement), ensuite mettre la poutre (1) à la partie arrière de renforcement et à la bande arrière et visser aux points d'origine à l'aide des vis M10x35(9) avec des rondelles Ø30/ Ø10,5x3(7), des rondelles Ø10,5(14), des rondelles élastiques Ø10,2 (12) et des écrous M10(16).
7. Visser bien les joints (2) aux supports(3)(pour modèle S40 aux A, pour modèle V50 aux points B) et à la poutre (1) à l'aide des vis M10x35(9) avec des rondelles Ø10,5(14), des rondelles élastiques Ø10,2 (12) et des écrous M10(16).
8. Monter le pare-chocs arrière.
9. Monter la boule (5) et le support de prise électrique (4) à la poutre principale en utilisant des vis M12x65 (10) avec des rondelles 13,0 (15), des rondelles élastiques 12,2 (13) et des écrous M12 (17).

ATTENTION : Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **V-282** exclurent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE :

J:

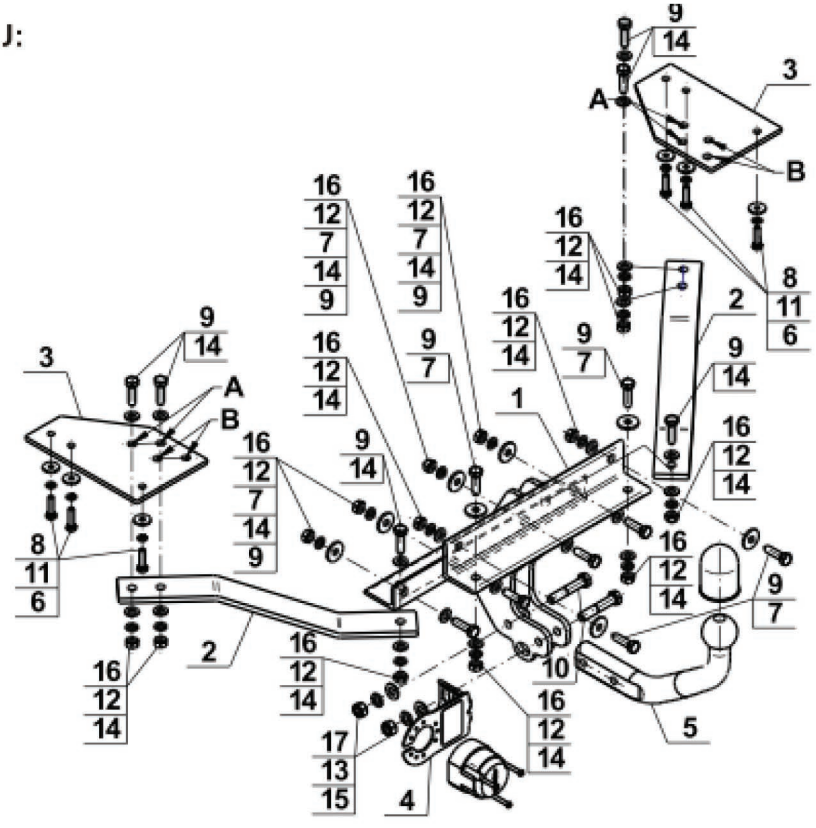

Image no. 1

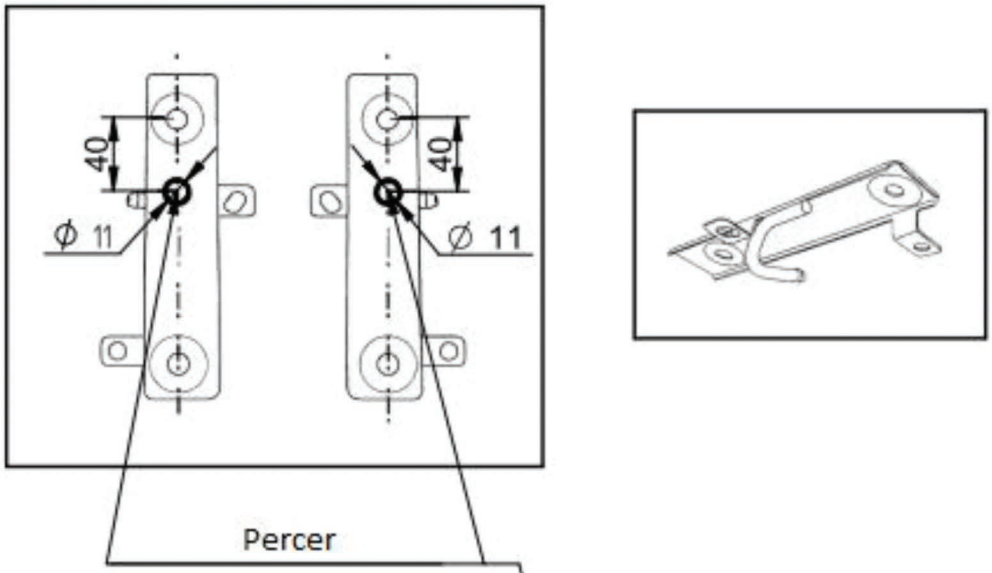

Percer
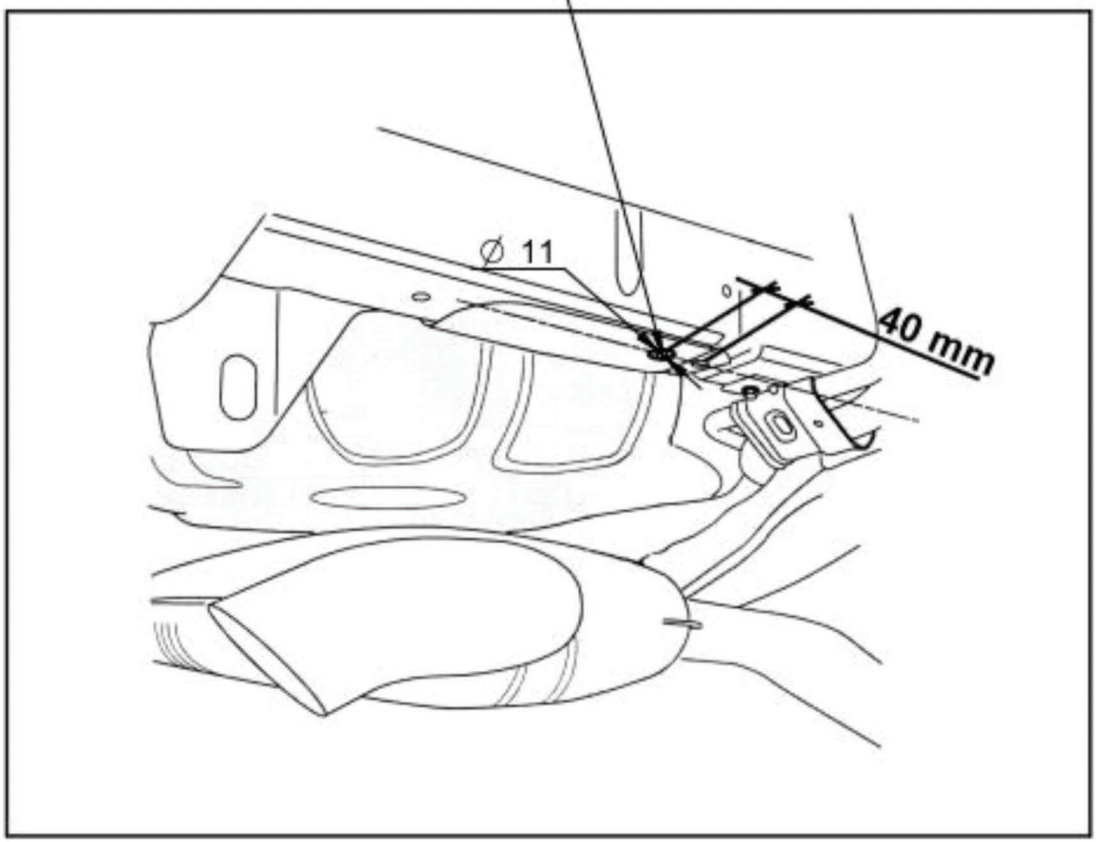
Image no 1